Dès 7h30 ce mercredi 8 janvier 2020, plusieurs avocats du barreau de Nice ont décidé de bloquer l'accès au Palais de justice de la ville de Nice en enchaînant les grilles. C'est une des actions qu'ils ont entrepris pour défendre leur autonomie au niveau de la caisse de retraite. Avec la réforme, le barreau de Nice dénonce la mort d'une profession avec des cotisations passant de 14% à 28%

Une des conséquences de cette grève a été le report de nombreuses audiences dont le procès criminel du présumé assassin de Sébastien Mazé, tué en 2016 devant une discothèque de Cannes. Pour sa famille, ce report vers la fin d'année 2020 est difficile à avaler.

Partager :

- Twitter
- Facebook
- LinkedIn

Prénom ou nom complet
Email
☐ En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité
S'abonner à la newsletter